

## CANICULE / santé en danger

A partir du 1<sup>er</sup> juin, le plan canicule national, relayé par le plan de gestion départemental rentre en vigueur jusqu'au 30 août. ([www.sante.gouv.fr/canicule/](http://www.sante.gouv.fr/canicule/))

Durant l'été, la population recevra des conseils pour se protéger de la chaleur et sera tenue informée en temps réel du niveau d'alerte.

Un centre d'appel téléphonique d'informations et de recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleur est ouvert: " canicule info service 0 821 22 23 00  
Météo France publiera une carte vigilance chaleur chaque jour à 6h00 et à 18h00  
( [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) )

Il s'articule autour de trois niveaux d'alerte progressifs :

- Niveau 1** ⇒ **veille saisonnière**/activation de la veille saisonnière (1er juin-31 août)  
vérification des dispositifs opérationnels
- Niveau 2** ⇒ **Mise en garde et actions**/ vague de chaleur en cours ou prévue de 24 à 72 heures ;mise en œuvre des actions adaptées au phénomène et aux informations d'activité sanitaire
- Niveau 3** ⇒ **Mobilisation maximale** /canicule avec impact sanitaire important, étendue sur une partie du territoire ou compliquée d'effets collatéraux ( délestages ou pannes électriques, sécheresse,...) mise en œuvre des ressources du dispositif ORSEC

Toutes les écoles et les EPLE sont concernés car ils accueillent une population fragile.

Les EPLE pratiquant l'école ouverte devront être particulièrement vigilants.

La chaleur expose les enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide :

ils sont d'autant plus sensibles à ces risques qu'ils sont jeunes et ne peuvent accéder sans aide extérieure à des apports hydriques adaptés.

**Durant les périodes de forte chaleur il faut suivre les principes suivants :**

- **prévoir des boissons en permanence durant la journée et faire boire systématiquement avant même une demande de l'enfant ou la sensation de soif.**
- **Pas d'effort intense, pas d'activité sportive**

**En cas de nausée, de vomissements, de diarrhée, de fièvre, de refus persistant de boire, de crampes, de maux de tête, il faut avertir les parents pour qu'ils contactent leur médecin traitant.**

### **Les signes qui doivent alarmer :**

Les premiers signes du coup de chaleur associent une fièvre, une pâleur, une somnolence ou une agitation inhabituelle, une soif intense avec une perte de poids.

### **En cas de signes de gravité :**

Troubles de la conscience, refus ou impossibilité de boire, couleur anormale de la peau, fièvre supérieure à 40°C, appeler sans tarder le SAMU en composant le 15.

**Les PAI pour élèves souffrant de certaines maladies chroniques** seront enrichis d'une fiche de recommandations établie par le médecin scolaire.

## **Recommandations pour les Directeurs d'établissements scolaires et les enseignants**

### **Avant l'été (niveau1)**

- vérifier la fonctionnalité ou installation de stores, volets, climatisation de l'établissement,
- étudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles,
- disposer d'au moins un thermomètre par salle,
- sensibiliser les professionnels au contact des jeunes aux risques encourus lors de canicule, au repérage des troubles pouvant survenir, aux mesures de prévention et de signalement à mettre en oeuvre,
- affichage d'informations dans les salles de classes et cantine,
- veiller aux conditions de stockage des aliments (cantine).

### **Lors d'une vague de chaleur prévue ou en cours (niveaux 2 et 3)**

- information des élèves sur les recommandations pour prévenir les conséquences sanitaires des conditions climatiques
- préparation en approvisionnement en eau
- vérifier la température des installations (notamment les structures de toile et baies vitrées exposées au soleil) et avoir solution de "repli" dans endroit "frais" (stores, ventilation, climatisation),
- distribuer régulièrement de l'eau (veiller à sa qualité), faire boire systématiquement avant même une demande de l'enfant ou la sensation de soif
- adapter l'alimentation (veiller à la qualité : chaîne du froid...),
- aménager les horaires pour certaines activités (décalage tôt le matin ou plus tard le soir), limiter les dépenses physiques, éviter les expositions prolongées au soleil : sport, promenades en plein air...,
- **vigilance particulière** pour tous les enfants **malades** ayant un **Projet d'Accueil Individualisé**, ( demander l'avis du médecin scolaire pour la prise des médicaments et l'adaptation des conduites à tenir )
- veiller à pouvoir emmener éventuellement un enfant dans un endroit frais,
- fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée,

- maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.